

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

Van Cleef & Arpels Logistics SA, Villars-sur-Glâne
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Van Cleef & Arpels (Suisse) SA, Genève
3.

Contrat de fusion du:

19.09.2006
4.

Publication de la fusion:

FOSC n° 193 du 05.10.2006, page 6
5.

Echéance de préavis des créances:

23.11.2006
6.

Adresse pour la déclaration des créances:

Richemont International SA, à l'attention de Madame
Patricia Bertheau, Département juridique, chemin de la Chênaie
50, 1293 Bellevue
7.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au
chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés
conformément à l'art.25 Lfus.
8.

Remarques: Les créanciers de la société transférante (menti-
onnée au chiffre 2) peuvent produire leurs créances et exiger des
sûretés conformément à l'art. 25 LFus.

Patricia Bertheau, Richemont International SA
1293 Bellevue
(03602350)